

VILLE DE MONDEVILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2026

Rapport n° 8

DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

Aux termes de l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du code précité et des textes régissant ces organismes.

La Ville de Mondeville est représentée dans divers organismes extérieurs.

Il vous est proposé :

- **DE DECIDER** de la désignation au scrutin public pour les désignations suivantes ;

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE

- **DE DESIGNER** le ou les délégué(s) suivant(s) pour représenter la Commune au sein des organismes extérieurs ci-dessous :

INSTANCES

Commission de suivi de site (CSS) associé au dépôt pétrolier côtier

- 1 titulaire : (...)
- 1 suppléant : (...)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE

SDEC ENERGIE

- 2 titulaires :
 - (...)
 - (...)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
------	------	--------	-------	---------------------------

--	--	--	--	--

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole maternelle Centre

- 1 titulaire : (...)
- 1 suppléant : (...)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE

Ecole élémentaire Centre

- 1 titulaire : (...)
- 1 suppléant : (...)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE

École Paul LANGEVIN

- 1 titulaire : (...)
- 1 suppléant : (...)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE

Ecole maternelle Les Tilleuls

- 1 titulaire : (...)
- 1 suppléant : (...)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
------	------	--------	-------	---------------------------

--	--	--	--	--

Ecole élémentaire Les Tilleuls :

- 1 titulaire : (...)
- 1 suppléant : (...)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE

Collège Gisèle GUILLEMOT

- 1 titulaire : (...)
- 1 suppléant : (...)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE

Lycée Jules VERNE

- 1 titulaire : (...)
- 1 suppléant : (...)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE

Conférence d'entente Groupe scolaire des Tilleuls

- 2 titulaires :
- (...)
- (...)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
------	------	--------	-------	---------------------------

